

# Gestineo

Solutions d'assurances

2021

[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)

## Gesti'DO, la gamme d'assurances Dommages ouvrage

CONSTRUCTION NEUVE

RÉNOVATION / EXTENSION



# Gesti'DO, une gamme complète d'assurances Dommages ouvrage



Gestineo, filiale du Groupe Verspieren, vous présente sa gamme d'assurances Dommages ouvrage, Gesti'DO, destinée à toute construction neuve, ainsi qu'à toute rénovation et extension.

## QU'EST-CE QU'UNE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE ?

L'assurance Dommages ouvrage a pour objet de financer la réparation des dommages compromettant la solidité ou l'habitabilité de l'ouvrage. Cette garantie est souscrite par le maître d'ouvrage et vous garantit le pré-financement des travaux de réparation.

Après paiement, l'assureur Dommages ouvrage se retournera alors vers les assureurs des entreprises concernées par les désordres.

## POURQUOI SOUSCRIRE UNE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE ?

- L'assurance Dommages ouvrage est obligatoire (loi n° 78-12 du 4 janvier 1978, dite loi Spinetta). Elle est régie par l'article L. 241-1 et suivants du Code des assurances.
- Elle est également imposée par le notaire en cas de revente dans les 10 ans qui suivent la réception de l'ouvrage.
- Elle vous libère des actions à mener à l'encontre des intervenants responsables d'éventuels désordres.

## POURQUOI CHOISIR GESTI'DO ?

- Une équipe de professionnels dédiée.
- Une maîtrise de la souscription et de la gestion des sinistres (y compris des recours) sous l'autorité de nos équipes, partenaires du Lloyd's depuis 30 ans.
- Des conditions d'accès simplifiées.
- Devis et pièces contractuelles remis dans des délais rapides.
- Tarifs attractifs.
- Des partenaires assureurs solides.

Pour un conseil personnalisé,  
contactez l'équipe Gesti'DO :

### **GESTINEO**

Établissement de Saint-Denis

15, rue du landy  
93210 Saint-Denis

Tél : 01 49 64 45 00

E-mail : [gestion@gestineo.com](mailto:gestion@gestineo.com)

[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)



# Une tarification compétitive et immédiate

## MAISON INDIVIDUELLE

### GESTI'DO, CONSTRUCTION NEUVE

#### Indications tarifaires

| COÛT DE CONSTRUCTION TTC     | TARIF                   |
|------------------------------|-------------------------|
| Jusqu'à 150 000€             | A partir de 4 325,90 €  |
| De 150 001€ jusqu'à 700 000€ | Tarification spécifique |

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.  
(Hors application de la loi ELAN du 24 Novembre 2018, G2 PRO)
- Pas de contrôle technique.

#### De 200 001€ TTC à 700 000€ TTC de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol,  
(Minimum G2AVP, Hors application de la loi ELAN du 24 Novembre 2018 - G2PRO)

#### Garantie incluse

Dommages ouvrage.

#### Garantie proposée

Garantie constructeur non réalisateur (750€ TTC/chantier).

#### Conditions d'accès

- Maximum R+2 et R-1
- Plan d'architecte obligatoire pour les projets de plus de 150 m2 de surface de plancher.

### GESTI'DO, RÉNOVATION ET EXTENSION

#### Indications tarifaires

| COÛT DES TRAVAUX TTC   | A PARTIR DE |
|------------------------|-------------|
| Jusqu'à 50 000€        | 2 955,90€   |
| De 50 001€ à 100 000€  | 4 055,90€   |
| De 100 001€ à 250 000€ | 5 155,90€   |
| De 250 001€ à 450 000€ | 6 255,90€   |

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre .  
Pas d'étude de sol.  
(Hors application de la loi ELAN du 24 Novembre 2018, G2 PRO)
- Pas de contrôle technique.

#### De 200 001€ TTC à 450 000€ TTC de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.  
Étude de sol uniquement pour les travaux d'extension et/ou de surélévation,  
(Minimum G2AVP, Hors application de la loi ELAN du 24 Novembre 2018 - G2PRO)

#### A partir de 400 000 €TTC de travaux

- BET Structure\*

\*Obligatoire des lors qu'il y a de la reprise en sous œuvre

#### Les garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Dommages aux existants.

#### Garantie proposée

Garantie constructeur non réalisateur (750€ TTC/chantier).

#### Conditions d'accès

- Maximum R+2 et R-1
- Plan d'architecte obligatoire pour les projets de plus de 150 m2 de surface de plancher.\*

\*Uniquement pour les extensions et/ou surélévations

## GESTI' DO, APRÈS RÉCEPTION

### Indications tarifaires

| COÛT DE CONSTRUCTION       | TARIF                   |
|----------------------------|-------------------------|
| Entre 100 000€ et 500 000€ | A partir de 4 405,90 €* |

\*Le tarif indiqué ne comprend pas le coût d'un audit de risque qui est obligatoire.

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### Garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Constructeur non réalisateur.

#### De 200 001€ TTC à 500 000€ TTC de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

## RÉNOVATION ET EXTENSION : GESTI' DO APRÈS RÉCEPTION

### Indications tarifaires

| COÛT DES TRAVAUX TTC       | TARIF                   |
|----------------------------|-------------------------|
| Entre 100 000€ et 450 000€ | A partir de 4 855,90 €* |

\* Le tarif indiqué ne comprend pas le coût d'un audit de risque qui est obligatoire.

#### Jusqu'à 200 000€ TTC de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### Garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Dommages aux existants.
- Constructeur non réalisateur.

#### De 200 001€ TTC à 500 000€ TTC de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol uniquement pour les travaux d'extension et/ou surélévation.
- Pas de contrôle technique.

## HORS CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

### GESTI'DO, CONSTRUCTION NEUVE POUR LES OPÉRATIONS N'EXCÉDANT PAS 4 000 000€ TTC

#### Indications tarifaires

| TYPE DE CONSTRUCTION                                       | TARIF                                 |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Construction verticale de logements privés à usage locatif | A partir de 9 705,90 €                |
| Construction verticale de logements privés en accession    | A partir de 18 450,90 € (CNR Incluse) |
| Construction d'un immeuble de bureaux                      | A partir de 13 205,90€                |

#### Des conditions d'accès facilitées

- Contrôleur technique obligatoire à partir de 300 000€ TTC de travaux (minimum L ou LP).
- Bureau d'étude structure obligatoire à partir de 400 000€ TTC de travaux.\*

*\*Obligatoire des lors qu'il y a de la reprise en sous œuvre*

Maîtrise d'oeuvre complète et étude de sol\* obligatoires à partir de 200 000€ TTC de travaux.

*\*(Hors application de la loi ELAN du 24 novembre 2018, G2 PRO)*

#### Conditions d'accès

- Maximum R+4 et R-2
- Plan d'architecte obligatoire pour les projets de plus de 150 m2 de surface de plancher.

#### Garanties Dommages ouvrage incluses

- Garantie obligatoire.
- Garantie de bon fonctionnement.
- Dommages immatériels.

#### Garantie proposée

- Garantie constructeur non réalisateur (845€ TTC/chantier).
- Tous risques chantier
- Responsabilité civile du maître d'ouvrage
- Garantie financière d'achèvement

## RÉNOVATION ET EXTENSION GESTI'DO

#### Indications tarifaires

| COÛT DES TRAVAUX TTC         | TARIF                   |
|------------------------------|-------------------------|
| Jusqu'à 1 000 000 €          | A partir de 4 005,90 €  |
| De 1 000 001 € à 4 000 000 € | A partir de 11 805,90 € |

#### Des conditions d'accès facilitées

- Contrôleur technique obligatoire à partir de 300 000€ TTC de travaux (minimum LE).
- Bureau d'étude structure obligatoire à partir de 400 000€ TTC de travaux.
- Maîtrise d'oeuvre complète obligatoires à partir de 200 000€ TTC de travaux.

Bureau d'étude de sol obligatoire à partir de 200 000 €TTC uniquement pour les extensions et/ou surélévations.

*(Minimum G2AVP, Hors application de la loi ELAN du 24 Novembre 2018 - G2PRO)*

#### Les garanties incluses

- Garantie obligatoire.
- Garantie de bon fonctionnement.
- Dommages immatériels.
- Dommages aux existants inclus pour les travaux. ≤ 1 000 000 € TTC, (en option au-delà).

#### Conditions d'accès

- Maximum R+4 et R-2
- Plan d'architecte obligatoire pour les projets de plus de 150 m2 de surface de plancher\*.

*\*Uniquement pour les extensions et/ou surélévations*

#### Les garanties proposées

- Garantie constructeur non réalisateur (845€ TTC/chantier).
- Dommages aux existants (au-delà de 1 000 000€ TTC de travaux).
- Responsabilité civile du maître d'ouvrage.
- Tous risques chantier.
- Responsabilité civile du maître d'ouvrage
- Garantie financière d'achèvement

# Gestineo

Solutions d'assurances

**Gestineo** – SAS de courtage d'assurance au capital de 100 000€ – SIREN 533 643 698  
RCS Lille Métropole N° Orias : 11 062 867 – [www.orias.fr](http://www.orias.fr) – Crédit photos : Getty Images  
\_DB\_DASC\_ GESTINEO\_PLAQUETTE\_09/21

**LLOYD'S**

Contrat souscrit auprès de Lloyd's Insurance Company S.A., Bastion Tower, Marsveldplein 5, 1050 Bruxelles, Belgique Société Anonyme Enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 682.594.839 RPM (Bruxelles). Compagnie d'assurance soumise au contrôle par la Banque Nationale de Belgique ([www.nbb.be](http://www.nbb.be)) au titre l'accord UMR B1306C502142100. Par l'intermédiaire de Verspieren Global Markets Courtier en Assurances (N° Orias 07 001 793 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)), agissant en sa qualité de Lloyd's Coverholder (110225IER).  
Association d'assureurs à statut spécial régie en France par le Code des assurances

**wakam**

et contrôlée à Londres par LA PRA

Contrat souscrit auprès de Wakam  
Wakam Assurances 120-122, rue Réaumur | TSA 60235 | - 75083 Paris Cedex 02 - France  
Siren 562 117 085 APE 6512Z

**GESTINEO**

Établissement de Saint-Denis  
15 rue du Landy  
93210 Saint-Denis  
01 49 64 45 00

**[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)**